

Secondigny, le 01/06/2023

Le Principal

Aux

Parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>,

### Le Chef d'établissement

Affaire suivie par  
Cyril DELABRUYERE  
Téléphone  
05 49 63 74 68  
Télécopie  
05 49 95 62 18  
Mél  
[Ce.0790034h@ac-poitiers.fr](mailto:Ce.0790034h@ac-poitiers.fr)

Adresse postale  
4, rue du stade  
79130 SECONDIGNY

**Objet :** Campagne nationale de bourse de lycée- Année scolaire 2023-2024

Madame, Monsieur,

Les demandes de bourse nationale de lycée pour la rentrée 2023-2024 sont à effectuer du lundi 29 mai au mercredi 05 juillet 2023 inclus.

➤ **Vous souhaitez faire une demande de bourse de Lycée ?**

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

**A PRIVILEGIER :** La demande de bourse s'effectue en ligne sur le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) ou par France Connect.

Un "flyer" est transmis à ce courrier et explique la démarche à suivre.

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande. En parallèle, il sera automatiquement envoyé par courriel.

**Une plateforme nationale est également mise à votre disposition par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris) pour toute aide nécessaire.**

ou sous format papier (Dossier à demander au secrétariat du collège).

Un accusé de réception vous sera obligatoirement remis, seule preuve de dépôt de dossier de bourse.

**ATTENTION :** Si votre enfant perçoit une bourse de collège cette année, vous devez faire une demande de bourse de lycée.

.../...

.../...

➤ **Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de lycée ?**

La bourse de lycée est obtenue en fonction de deux critères:

- 1) **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du ménage du demandeur. Si vous êtes en concubinage, il faut indiquer le nombre total d'enfants à charge et les revenus des deux concubins.
- 2) **Les enfants à charge** : c'est le nombre d'enfants mineurs, majeurs célibataires et enfants en situation de handicap à charge tels qu'ils figurent sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2022 à ne pas dépasser	20 127€	21 674€	24 769€	28 641€	32 511€	37 157€	41 801€	46 446€

➤ **Pour en savoir plus :**

Un simulateur accessible depuis [education.gouv.fr/aides-financieres-lycees](https://education.gouv.fr/aides-financieres-lycees) permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Principal,

Cyril DELABRUYERE





Coupon réponse à compléter par toutes les familles,  
et à rapporter au plus tard, *au secrétariat du collège*  
pour le **14 juin 2023**

Je soussigné(e).....,

responsable de l'élève .....

en classe de .....

**A PRIVILEGIER :**

**souhaite effectuer une demande de bourse de lycée pour l'année 2023-2024, je saisis en ligne ma demande (voir flyer)**

Si vous avez besoin d'aide pour la saisie en ligne, adressez-vous au secrétariat du collège au 05 49 63 74 68 pour prendre rendez-vous.

**CAS EXCEPTIONNELS :**

souhaite effectuer une demande de bourse de lycée pour l'année 2023-2024 sous format papier (dossier à demander au secrétariat du collège).

ne souhaite pas effectuer de demande de bourse de lycée pour l'année 2023-2024.

**ATTENTION** : ceci n'est pas la demande de bourse, vous devez saisir votre demande en ligne à l'aide de vos codes Éduconnect « parents » via : <https://educonnect.education.gouv.fr/> .

